



# Les petites bibliothèques modèles

**ANNIE COISY**

Bibliothèque de l'École française de Rome  
[abcoisy@yahoo.fr](mailto:abcoisy@yahoo.fr)

*Après avoir travaillé à la BMC de La Rochelle et au SCD de l'université Lyon 1, Annie Coisy a été directrice du SCD de l'université de Bretagne-Sud. Elle est actuellement responsable de la bibliothèque de l'École française de Rome. Titulaire d'une agrégation de lettres classiques, elle a été entre autres vice-présidente de l'ABF de 2007 à 2009. Elle a participé à la dernière édition du Métier de bibliothécaire (Éd. du Cercle de la librairie, 2010).*

## Postulats

*Postulat n° 1* : poser la question de la « petite bibliothèque », c'est aussi poser la question de la grande. C'est d'abord s'interroger sur les limites (en excluant sciemment du champ, du moins provisoirement, les problématiques liées à l'internet comme « bibliothèque virtuelle infinie »), les deux bornes extrêmes de la notion de bibliothèque : y a-t-il un seuil au-dessous duquel on ne peut pas encore parler de bibliothèque, mais aussi un seuil au-delà duquel on ne pourrait plus parler de bibliothèque ? Et, dans l'espace compris entre ces bornes, n'a-t-on affaire qu'à de multiples déclinaisons d'un même modèle, la petite bibliothèque n'étant qu'un microcosme de la grande ? Autrement dit, y aurait-il un modèle de bibliothèque ? Un modèle de petite bibliothèque et un modèle de grande bibliothèque ? Des modèles de petites et de grandes ? Pas de modèle du tout ?

*Postulat n° 2* : cette classification des bibliothèques masque souvent un classement : derrière la mesure, la valeur n'est pas loin.

## La petite bibliothèque

La petite bibliothèque : tant qu'on ne cherche pas à la définir, cette notion semble faire consensus. Qui ne sent en effet que la bibliothèque d'une petite commune, ou la petite bibliothèque d'une commune, animée par exemple par une seule personne, est « objectivement » petite ? Et qu'elle nécessite à ce titre des mesures spécifiques, telles l'aide de la bibliothèque départementale, la participation à des actions de formation professionnelle sur mesure, une littérature professionnelle dédiée... ?

Mais regardons-y de plus près : le service commun de la documentation (SCD) de l'université de Bretagne-Sud, avec ses 26 agents qualifiés et ses 300 000 euros de ressources électroniques, vu depuis cette petite bibliothèque rurale ou communale, ne paraîtra-t-il pas très grand, voire sans commune mesure ? Mais, aux yeux de ses partenaires du réseau Couperin, n'entre-t-il pas dans la catégorie des petits, avec ses 8 500 étudiants ?

Autre exemple : la bibliothèque de l'École française de Rome, avec ses 200 000 volumes mais seulement 16 agents, dont 8 professionnels, est-elle petite ou grande ?

Se posent donc d'emblée les questions :

- Du point de vue de l'observateur, y compris interne : une bibliothèque peut « se dire » petite, « se vivre » petite ou « être dite » petite – ou grande.

- De la ou des unités de mesure adoptées : budget, collections, personnel, public... La petite bibliothèque pourrait être celle qui est petite dans toutes ses dimensions – reste à définir celles qui sont pertinentes. Mais on pourrait imaginer toute une combinatoire conduisant à des « petites-petites », « petites-moyennes », « moyennes-grandes », etc.

- Du cadre de référence : dans la catégorie des grandes bibliothèques internationales, la Bibliothèque nationale de France est plus petite que la Library of Congress, cette dernière n'étant elle-même, de toute façon, qu'un « ensemble nécessairement incomplet », selon la formule devenue classique de Michel Melot<sup>1</sup>.

1. *La coopération entre les bibliothèques françaises*, Conseil supérieur des bibliothèques,

Une bibliothèque n'est donc petite ou grande que par rapport à une autre, et surtout par rapport à une moyenne. Au-delà de ce truisme, reste à savoir sur quoi est calculée la moyenne, et surtout à quelle fin.

## De Michel Melot à Micromégas

S'agissant de « petite bibliothèque », il semble que souvent la référence soit faite, plus qu'à une moyenne, à une norme, elle-même historiquement datée :

- La bibliothèque peut être « trop petite », implicitement ou explicitement : une bibliothèque municipale de 56 m<sup>2</sup> par exemple est dite « trop petite<sup>2</sup> ». Dans le rapport du Conseil supérieur des bibliothèques de 1995 déjà cité, Michel Melot s'inquiète à l'idée qu'il n'y aurait plus en France, dix ans plus tard, que des « bibliothèques [universitaires] de petite taille », déplorant leur taille moyenne « dérisoire » à l'aune des collections, critère déterminant. Pour lui, « on fréquente une bibliothèque lorsqu'on y trouve le livre que l'on cherche » et il existe une « masse critique » à atteindre. Inversement, Michel Serres, bien des années plus tard – et ce n'est bien sûr pas anodin – déclare : « Je ne mets plus les pieds en bibliothèque » et s'offusque qu'on ait « construit la Grande Bibliothèque au moment où l'on inventait internet!<sup>3</sup> ». Il est d'ailleurs amusant de noter qu'il nomme le personnage emblématique de cette révolution « Petite Poucette »...

- À l'inverse, la connotation peut être très positive, affectueuse, voire attendrie : la petite bibliothèque est

proche de ses lecteurs, plus attentive aux détails... C'est souvent le cas dans l'environnement immédiat, par exemple, chez les usagers défendant leur bibliothèque de quartier contre une « centrale » perçue comme menaçante, avec laquelle on ne peut rivaliser<sup>4</sup>. Ce peut être aussi un clin d'œil non dénué d'humour, telle la dénomination de « Petite bibliothèque ronde » désignant l'ancienne bibliothèque de la Joie par les livres<sup>5</sup>. Mais une certaine condescendance, même involontaire, peut transparaître : l'expression « bibliothèque de petite taille » n'est pas sans évoquer l'idée d'un handicap. Paraphrasant Voltaire, on pourrait écrire : « C'était une jolie petite bibliothèque qui n'avait que 500 m<sup>2</sup>, mais qui réparait par bien des agréments la petitesse de sa taille<sup>6</sup>. » On trouve souvent dans la littérature professionnelle des équivalences un peu hâtives, comme par une sorte de contagion, entre la « petite bibliothèque » et son « personnel débutant », dépourvu « d'outils de base », qui aurait tendance à « décider de manière arbitraire le nombre de chiffres à ne pas dépasser pour l'indexation d'un ouvrage<sup>7</sup> », pour lequel il conviendrait d'établir des normes « allégées » ; bref, entre bibliothèque « pauvre » et « riche ». S'y greffe la notion de notoriété et de prestige, qui oriente même souvent les carrières professionnelles. Le jugement implicite s'étend parfois au public. Paradoxalement, dans ce cas, c'est « le grand public » – dont les demandes seraient moins complexes – qui est opposé au public spécialisé, celui de la recherche (« l'élite »). On peut d'ailleurs se demander si cette distinction entre publics n'est pas plus structurante que la typologie institutionnelle classique.

## Le petit bout ou le grand bout de la lorgnette

Quoi qu'il en soit, qu'on se place au petit bout ou au grand bout de la lorgnette, plusieurs axes peuvent orienter la réflexion.

### Étendue et profondeur

Même si plusieurs critères sont pris en compte, ils se situent majoritairement sur un axe unidimensionnel, de type horizontal : celui de l'étendue, celle des collections ou celle de la surface, du budget d'acquisition, de l'importance du public à desservir, du personnel, des horaires, des places assises. Ces critères servent ou ont servi à définir des seuils, par exemple 10 000 habitants pour les communes à desservir par une bibliothèque départementale de prêt (BDP), ou 100 m<sup>2</sup> pour qu'une bibliothèque municipale puisse élarger au concours particulier.

Parfois, les données sont présentées et analysées indépendamment<sup>8</sup>. Cette méthode a l'intérêt de montrer qu'une bibliothèque n'est pas nécessairement la plus grande en tout, et d'essayer de prendre en compte le contexte dans lequel elle s'inscrit. Mais, à une échelle macroscopique, force est de constater que les premières places reviennent toujours aux mêmes. Même si ce n'est pas l'objectif visé par les auteurs, on peut donc en déduire des classements de bibliothèques qui ont l'intérêt de pouvoir être mis en relation avec des classements internationaux d'universités.

En revanche, l'étendue des missions ne fait pas l'objet d'un examen aussi attentif que celle des moyens : à part l'accès aux collections et au prêt, ni la mission patrimoniale, ni celle de centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique

rapport du vice-président [Michel Melot] pour l'année 1991, Paris, Association du Conseil supérieur des bibliothèques, 1996.

En ligne : [www.enssib.fr/bibliothèque-numérique/document-1086](http://www.enssib.fr/bibliothèque-numérique/document-1086)

2. « Bibliothèques en Limousin : 24 ans de construction » : analyse par Thierry Ermakoff, *BBF*, 2011, n° 1, p. 100-101. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0100-006>

3. Pascale Nivelles, « Petite Poucette, la génération mutante : entretien avec Michel Serres », *Libération*, 3 septembre 2011. En ligne : [www.liberation.fr/culture/01012357658-petite-poucette-la-generation-mutante](http://www.liberation.fr/culture/01012357658-petite-poucette-la-generation-mutante)

4. Claude Poissenot, « Rennes : qu'est-ce qu'une bibliothèque? », blog de *Livres Hebdo* : [www.livreshebdo.fr/weblog/du-cote-des-lecteurs---23/499.aspx](http://www.livreshebdo.fr/weblog/du-cote-des-lecteurs---23/499.aspx)

5. [www.lapetitebibliothequeronde.com](http://www.lapetitebibliothequeronde.com)

6. D'après Voltaire, *Micromégas*, chap. 3. Souligné par nous. En ligne : <http://lettres.acrouen.fr/voltaire/micromegas/txt/integrnn.htm>

7. Martine Blanc-Montmayeur, « Abrégé de la classification décimale de Dewey », *BBF*, 1983, n° 1, p. 106-108. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1983-01-0106-004>

8. *Comparaison internationale de bibliothèques universitaires : étude de cas, rapport à madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*, janvier 2010 : [http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2010/78/0/Rapport\\_etude\\_comparative\\_18\\_fevrier\\_2010\\_definitif\\_137780.pdf](http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2010/78/0/Rapport_etude_comparative_18_fevrier_2010_definitif_137780.pdf)

(Cadist), ni la mission culturelle ne sont individualisées.

Dans d'autres cas, on combine plusieurs de ces critères : pour le ministère de la Culture, les crédits d'acquisition documentaires et la surface par habitant, le nombre de salariés qualifiés et les horaires d'ouverture permettent de ranger les bibliothèques ouvertes à tous publics en deux catégories, le niveau 2 étant celui des petites<sup>9</sup>.

On peut enfin les pondérer, mais c'est plus difficile et moins fréquent : ainsi, dans un article ancien mais intéressant au plan méthodologique, les auteurs avaient-ils attribué aux bibliothèques étudiées « un indice de taille [...] en pondérant le taux de fréquentation hebdomadaire, l'importance des collections et des accroissements et le nombre d'équivalents-temps plein travaillant dans la bibliothèque, l'indice final allant de 1 à 5<sup>10</sup> ».

L'axe vertical, qui serait celui de la « profondeur » des collections (entendue dans son sens à la fois historique et scientifique), est suggéré par la typologie du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, qui distingue dans son outil statistique ASIBU bibliothèques « pluri-disciplinaires » et bibliothèques « à dominante », auxquelles on peut sans doute adjoindre la catégorie des bibliothèques de grands établissements, et le cas particulier des Cadist<sup>11</sup>. Mais quel est l'impact opératoire de cette distinction ? Permet-elle de définir un modèle spécifique pour chacune des catégories – au sens bibliothéconomique –, et pas seulement un modèle d'allocation de moyens fondé sur le coût de la documentation par champ disciplinaire et par niveau ? Le fait que de nombreuses bibliothèques (de laboratoires par exemple) ne figurent pas dans les résultats de l'enquête ne faci-

lite évidemment pas l'appréciation de ce qu'est une petite bibliothèque spécialisée par rapport à une grande.

### Proportion et adaptation

La bibliothèque est traditionnellement mise en relation avec son environnement, son « territoire ». Mais quelle est la nature de cette relation ? Y a-t-il homothétie entre la taille de la bibliothèque et celle de son territoire, ou entre ses missions et son champ d'action ? Autrement dit : à petit territoire, petite bibliothèque et missions limitées ; à grand territoire, grande bibliothèque et missions étendues ?

Paradoxalement, les petites bibliothèques apparaissent souvent, en tout cas en termes de collections, comme « disproportionnées » (dans le sens d'un excès) par rapport à leurs espaces et à leurs publics. « Plus les bibliothèques sont petites, plus les espaces sont occupés par les collections<sup>12</sup>. » Yves Alix, tout en insistant sur l'égalité de la qualité de service à offrir dans tous les points d'un réseau de bibliothèques, déplore « une tendance à décliner un modèle de collection unique en le proposant en taille multiple (le prêt à lire, du plus petit au plus grand, en quelque sorte)<sup>13</sup> ».

Plus que la proportion, c'est donc l'adaptation qui devrait être visée et mesurée, en termes de moyens mais aussi de performance, ce qui pose la question des missions et de la stratégie, non seulement nationales mais locales.

La question est complexe, car les bibliothèques n'entrent pas dans un système de « poupées gigognes » dans lequel les unes se verraient assigner la desserte de proximité et la culture-loisir, les autres, en plus, la documentation et la formation, d'autres la coordination de l'ensemble, certaines

la gestion du patrimoine, dans une savante architecture où les territoires eux-mêmes – institutionnels, administratifs... – seraient très identifiés et différenciés. Ce type d'emboîtement décrit partiellement le fonctionnement d'un réseau municipal ou universitaire (centrale et annexes, bibliothèque universitaire et bibliothèques associées) à l'intérieur d'un territoire donné.

Mais à la volonté globalisante de ce schéma, dont la logique a pu être poussée à son terme dans des utopies révolutionnaires<sup>14</sup>, se heurtent la réalité institutionnelle et politique nationale, et l'histoire des établissements. La vérité est que les bibliothèques s'inscrivent dans un système complexe, dans lequel les collectivités, locales et universitaires, ont une certaine autonomie dans la définition de leurs terrains d'action, mais dans lequel aussi les territoires sont imbriqués, les publics voyageurs, et les ressources documentaires disponibles en bien d'autres endroits que les bibliothèques. Et cela vaut non seulement pour la documentation universitaire et de recherche (on sait que le savoir n'a pas de frontières), mais aussi, à l'heure d'internet, pour les bibliothèques de lecture publique.

### Distance et effet de seuil

La biologie peut aider à penser, par analogie, les questions de taille des bibliothèques : on sait que les organismes, quand leur poids augmente, doivent se transformer et qu'au-delà d'un certain seuil, leur forme et leur structure doivent changer d'une façon disproportionnée<sup>15</sup>. De même, les « organisations-bibliothèques », tout en ayant la même finalité d'ensemble,

9. Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt. Typologie des établissements ouverts à tous publics : [www.adbdp.asso.fr/spip.php?article662](http://www.adbdp.asso.fr/spip.php?article662)

10. Bernard Pochet et Paul Thirion, *La formation des utilisateurs de bibliothèques en Belgique : résultats d'une enquête nationale et perspectives d'avenir*. En ligne : <http://hdl.handle.net/2268/31539>

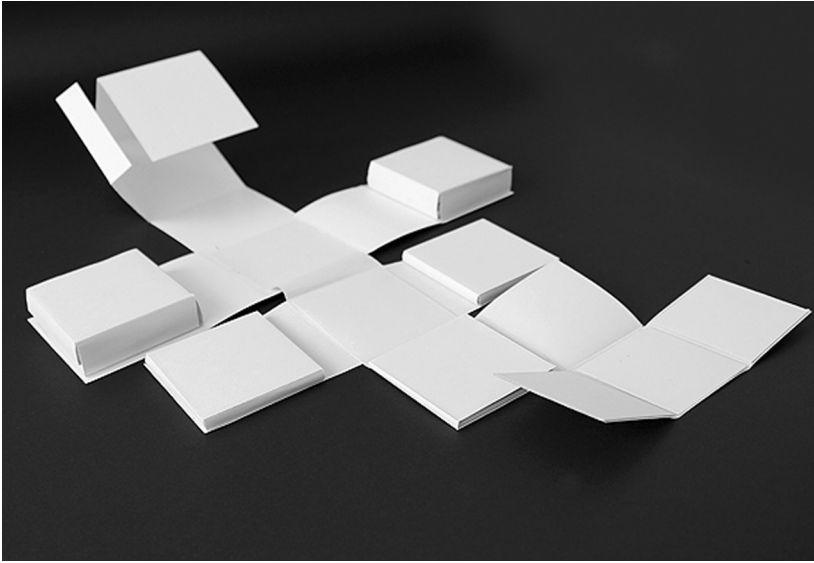
11. <https://www.sup.adc.education.fr/asibu>

12. Cécile Gobbo, *Les petites bibliothèques publiques en milieu urbain*, mémoire d'étude DCB, janvier 2010. En ligne : [www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48215](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48215)

13. Yves Alix, « La stagnation de la fréquentation des bibliothèques municipales, vue de la ville de Paris », *BBF*, 2003, n° 1, p. 85-88. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-01-0085-001>

14. Cf. le projet de Dupont de Nemours évoqué par Noé Richter, « Prélude à la bibliothèque populaire : la lecture du peuple au Siècle des Lumières », *BBF*, 1979, n° 6, p. 285-297. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1979-06-0285-001>

15. Jean Claude Ameisen, *Sur les épaules de Darwin*, émission du 21 janvier 2012 : [www.franceinter.fr/emission-sur-les-epaules-de-darwin-les-battements-du-temps-18-more-is-different](http://www.franceinter.fr/emission-sur-les-epaules-de-darwin-les-battements-du-temps-18-more-is-different)



*Labyrinthe*, Éditions Volumique. « *Labyrinthe* est un prototype de livre à lecture combinatoire. Pour chaque nouvelle page, trois nouveaux choix sont proposés. Ce livre offre donc trois puissance six (729) fins possibles. » Une vidéo de présentation est disponible sur le site de l'éditeur : [www.volumique.com/fr](http://www.volumique.com/fr)

doivent agir sur des leviers différents : une grande bibliothèque n'est pas seulement une petite bibliothèque affectée d'un coefficient multiplicateur. C'est ainsi qu'on peut comprendre la formule de François Mitterrand à propos de la Très Grande Bibliothèque « *d'un genre entièrement nouveau* ». Ces changements de forme peuvent être illustrés aussi par les bibliothèques intégrées à un ensemble plus vaste (Bibliothèque publique d'information, les Champs libres à Rennes) ou les *learning centres*.

Dans les organismes vivants, un autre paramètre joue : celui de la surface du corps, de l'ouverture sur l'environnement, dont dépendent les échanges vitaux. Entre le petit et le grand organisme, il y a une différence de surface exposée et de consommation d'énergie : le petit animal doit proportionnellement en consommer davantage rien que pour assurer sa survie. Transposé aux bibliothèques, ce modèle peut sembler à l'avantage de la grosse structure, moins coûteuse (économies d'échelle), au métabolisme moins fragile (la petite bibliothèque peut être partagée entre la « surchauffe », par exemple lorsqu'on recrute « à l'économie » son responsable, et la déperdition d'énergie, par exemple lorsqu'un ingénieur d'étude

passé une bonne partie de son temps à équiper des documents), plus largement ouverte sur l'extérieur (effet de notoriété, présence dans les réseaux internationaux), donc d'une efficacité incontestablement plus grande en apparence. Mais l'histoire nous enseigne que les grands animaux ont moins bien survécu que les petits...

La théorie des organisations nous enseigne autre chose<sup>16</sup> : quand on compare une « très petite entreprise » et une « grande entreprise », la première est certes plus fragile que la seconde, pour plusieurs raisons : chacun des agents est relativement plus important (« effet de grossissement » : deux personnes absentes sur trois, c'est plus difficile à absorber que deux sur dix) ; chacun est plus polyvalent, les fonctions sont assez imbriquées et le poste est l'unité de base plus que la fonction : il y a donc une organisation plus floue, moins lisible ; on est davantage soumis à la pression locale (dictature du « ici et maintenant »). Mais, en contrepartie, chaque agent, surtout

16. Olivier Torrès, « Petitesse des entreprises et grossissement des effets de proximité », *Revue française de gestion*, n° 144, mai-juin 2003, p. 119-138. En ligne : [www.oliviertorres.net/travaux/pdf/OTRFG2003.pdf](http://www.oliviertorres.net/travaux/pdf/OTRFG2003.pdf)

dans des fonctions stratégiques, est plus valorisé car plus indispensable ; chacun s'approprie plus facilement les projets de l'entreprise car l'information circule plus facilement, et les relations sont a priori plus faciles et confiantes, tant en interne qu'à l'extérieur ; l'effet de proximité joue donc à plein.

L'analogie est bien sûr toute relative, mais mérite d'être explorée : ainsi, la « très petite entreprise » (TPE) est souvent présentée comme plus sensible aux aléas extérieurs que la grande entreprise. Comment ne pas faire le parallèle avec les petites universités passées à l'autonomie sans avoir les réserves d'emplois et de masse salariale de leurs collègues plus puissantes et/ou plus anciennes ?

Par ailleurs, l'effet « multisites » contrarie l'effet de proximité, en rendant difficile la « culture d'entreprise » : psychologiquement, l'éclatement crée une certaine insécurité par rapport au « cocon » du site unique, mais celui-ci peut aussi présenter un risque de repli sur soi, d'enfermement dans sa coquille, et être un frein à l'innovation. Dans la TPE enfin, on a souvent affaire à une « méga-personne » – le patron –, incarnation et mémoire unique d'une structure souvent créée par lui ou héritée de sa famille, qui a du mal à préparer sa succession. En bibliothèque, cette situation existe aussi, mais n'est pas nécessairement corrélée à la taille de la structure...

## Alors, modèle ou pas ?

Considérer la bibliothèque isolément serait passer à côté de l'essentiel : le réseau dans lequel elle s'inscrit, ce qui permet de « revisiter » la question de la proximité et de la distance. Comme le disait Éric Gross, l'État par exemple ne doit être « *ni trop présent, ni trop absent* » : il a à rappeler ses priorités et à accompagner les actions locales qui vont dans le même sens<sup>17</sup>.

17. Anne-Marie Bertrand, « Bibliothèques et territoires : le 50<sup>e</sup> Congrès de l'ABF », *BBF*, 2004, n° 5, p. 102-104. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0102-004>

La petitesse, ce ne serait donc pas la petitesse «en soi», mais l'incapacité de l'ensemble d'un dispositif à offrir une réponse partagée à l'ensemble des besoins des publics pour des coûts acceptables. En fonction des réseaux, il y a donc une pluralité de choix possibles dans les missions à accomplir et les modalités d'organisation à mettre en place : on a connu, en lecture publique, le modèle des «ruches<sup>18</sup>», ou les bibliothèques thématiques comme la Bilipo (Bibliothèque des littératures policières). Dans le secteur académique, on observe aujourd'hui une sorte de retour des bibliothèques interuniversitaires ou plutôt, dans un mouvement de contraction-dilatation (des «géantes rouges» après des «naines blanches»?) des reconfigurations nouvelles : des regroupements stratégiques ont lieu entre biblio-

18. Voir dans ce numéro l'article de Louis Burle, «La bibliothèque rurale, un lieu de vie nécessaire : rencontre avec quelques bibliothèques remarquables», p. 28-31.

thèques de spécialités distinctes pour offrir une couverture pluridisciplinaire combinant étendue et profondeur, permettre la recherche «aux interfaces», et visible de Shanghai-Sirius<sup>19</sup>? On peut imaginer la bibliothèque «gazeuse parce que virtuelle», «chose mentale<sup>20</sup>». Je serais assez tentée de proposer la bibliothèque-«origami», qui déplie telle ou telle de ses facettes et interagit de façon dynamique avec son environnement, la petite bibliothèque pouvant être une de ces facettes.

Alors, modèle ou pas? Tentons en tout cas de ne pas nous enfermer dans «des modèles depuis longtemps évanouis<sup>21</sup>»; catégorisons et classons

19. Benoît Floc'h, «Huit super-universités pour surmonter le "Shanghai-choc"», *Le Monde*, 9 février 2012, p. 14.

20. Brice Leboucq, «Entretien avec Dominique Perrault», *Études*, 7/2004 (tome 401), p. 77-88. En ligne : [www.cairn.info/revue-etudes-2004-7-page-77.htm](http://www.cairn.info/revue-etudes-2004-7-page-77.htm)

21. Pascale Nivelles, «Petite Poucette, la génération mutante...», art. cité (voir note 3).

s'il le faut, dans un but simplement opératoire – par exemple, d'allocation des moyens –, mais en ne privilégiant pas une dimension (celle des collections par exemple) au détriment de toutes les autres; mais surtout, même rangées parmi les «petites», ne nous abritons pas derrière cette situation pour nous empêcher de penser.

Au cours des formations d'auxiliaire de bibliothèque, j'ai souvent été témoin, lorsque nous évoquons une question relative aux acquisitions, au référencement, aux animations, du «réflexe BDP»: avant même d'analyser le problème et de faire le tour des ressources possibles en interne, la réponse était : «J'appelle la BDP.» Rien ne le justifie, pas plus qu'une bibliothèque n'est dédouanée, au motif de sa petite taille, de ses obligations de service public, dont l'adaptation des moyens. Mais je parle là d'un anti-modèle... ●

Février 2012